

Présentation

L'accompagnement des jeunes en difficulté

Céline Bellot and Patricia Loncle

Number 70, Fall 2013

Accompagnement des jeunes en difficulté

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1021152ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1021152ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bellot, C. & Loncle, P. (2013). Présentation : l'accompagnement des jeunes en difficulté. *Lien social et Politiques*, (70), 3–9. <https://doi.org/10.7202/1021152ar>

Présentation

L'accompagnement des jeunes en difficulté

CÉLINE BELLOT
Université de Montréal
École de service social

PATRICIA LONCLE
CRAPE-EHESP
Chaire de recherche sur la jeunesse

Le contexte de crise économique, financière, fiscale et sociale présente de nouveaux enjeux pour la jeunesse tant en Europe qu'en Amérique du Nord. De nombreuses études au cours des dernières décennies ont montré de profondes transformations dans la situation des jeunes, notamment au regard de leur passage à la vie d'adulte autonome. L'allongement de la jeunesse, le temps passé aux études, l'entrée plus tardive et précaire sur le marché du travail, la constitution reportée d'une nouvelle famille, etc., sont autant de seuils, d'étapes, d'expériences jalonnant le devenir adulte des jeunes (Galland, 2004 ; Walther, 2006). Pourtant, la crise actuelle semble faire de ce devenir une impasse, l'injonction à l'autonomie comme vecteur de l'inscription sociale devenant de plus en plus paradoxale. En effet, quel sens peut prendre la notion d'autonomie lorsque la structuration sociale ne parvient plus à intégrer les individus, accroissant jour après jour les difficultés des jeunes (Loncle, 2012) ?

Dans ce contexte, l'émergence d'une jeunesse en difficulté face aux impératifs de performance, de réalisation de soi, de singularisation et d'individuation des trajectoires a contribué au développement de nouvelles politiques et pratiques d'intervention dans nos différents pays (Van de Velde, 2008). Les rencontres des décideurs européens au plus haut niveau, les réflexions au Québec sur une nouvelle politique de la jeunesse et ses objectifs, l'affirmation par le président français de la jeunesse comme priorité nationale témoignent de l'urgence à repenser et à agir pour répondre aux difficultés croissantes des jeunes.

S'interroger sur la ou les jeunesses en difficulté, sur les modalités d'accompagnement susceptibles de les soutenir dans leur passage vers l'autonomie constitue un enjeu majeur dans le contexte de crise que nous vivons tant en

Europe qu'en Amérique. En effet, depuis l'appel à contributions pour le présent numéro, nous avons assisté à différents événements. Des politiques d'austérité en Europe qui produisent tous les jours davantage de jeunes chômeurs, des mobilisations massives de jeunes en Espagne et en Grèce notamment, le « printemps » arabe, etc., les événements sont nombreux pour rappeler que la jeunesse en général vit des difficultés. C'est dans ce contexte qu'en Europe les chiffres alarmants du taux de chômage des jeunes (5,6 millions de jeunes de moins de 25 ans sont au chômage) soulignent que la génération actuelle des 15-35 ans est contrainte de vivre une situation singulière d'intégration dans un marché de l'emploi en panne. En Amérique du Nord, et plus particulièrement au Québec, les résistances contre l'augmentation des frais de scolarité universitaires ont montré que les jeunes n'étaient plus prêts à s'endetter à tout prix pour des études de moins en moins prometteuses de jours meilleurs.

Les difficultés révélées au quotidien dans les bulletins d'information montrent que les réflexions sur la jeunesse actuelle, qu'elle soit considérée du point de vue de l'âge, de la génération ou de l'étape de vie, sont une occasion de repenser globalement la production du social, les forces et les institutions d'intégration, les blocages et les processus d'exclusion. Dénoncer la marchandisation de l'éducation, dénoncer les ruptures de protection du travail et des droits sociaux ne sont que des exemples de résistances à la montée en flèche des inégalités sociales dont les premières victimes sont immanquablement les jeunes.

Le présent numéro de *Lien social et politiques* cherche donc à réinterroger les politiques et les pratiques d'intervention mobilisées pour accompagner dans leur trajectoire les jeunes en difficulté.

Quel sens donner à l'accompagnement des jeunes en difficulté dans un contexte où toute la jeunesse est en difficulté? Quelles formes peut prendre cet accompagnement? Dans quel but? Avec quelle intensité et pour quelle durée? Qui doit accompagner? Quelles sont les limites et les défis que pose l'accompagnement? Les questions sont nombreuses. Les articles de ce numéro chercheront à y répondre, en utilisant comme point d'entrée les manières de réfléchir et d'agir sur la question de l'intégration des jeunes en difficulté, par l'éclairage des contraintes et des opportunités qu'elles vivent dans les processus d'accompagnement auxquels elles sont exposées.

LES JEUNES EN DIFFICULTÉ : UNE CATÉGORISATION SOCIALE EN EXPANSION

Au Canada comme en France, mais plus largement en Europe, sont développés des programmes de recherche, sont soutenues des thèses sur les difficultés sociales ou les formes d'exclusion qui touchent les jeunes. Les jeunes sont aux prises avec des processus sociaux qui les placent en tension entre reproduction

et transformation. Construire son devenir est exigeant et rend compte d'une double épreuve : celle de l'obligation de se construire soi-même et celle d'intégrer le corps social de manière performante et efficace.

Habituellement, cette double épreuve vient construire la distinction entre une jeunesse qui réussit et une jeunesse qui échoue. Dès lors, vulnérable, en difficulté, elle devient une cible de l'action publique, chargée de la rediriger, de l'accompagner vers la réussite. Pourtant, les freins sont nombreux et s'énoncent comme autant de catégorisations sociales, administratives, institutionnelles qui marquent l'éventail de la prise en charge. Les jeunes sont alors tantôt décrocheurs scolaires, tantôt délinquants, chômeurs ou victimes de violence familiale. Leurs difficultés font peur ou appellent la compassion. Elles demeurent assurément un prisme protéiforme par lequel la construction de la vulnérabilité des jeunes se décrit tantôt comme un état, tantôt comme un processus.

D'ailleurs, le déplacement vers la notion de vulnérabilité dans les dernières années vient réaffirmer l'idée que cette situation d'entre-deux, entre intégration et exclusion, rend compte à la fois d'une dimension subjective et d'une dimension structurelle, voire même serait la caractéristique de nos sociétés contemporaines (Thomas, 2010). Associer jeunesse et vulnérabilité constitue d'ailleurs une manière de renforcer la construction de cet entre-deux, entre la figure de l'enfant et celle de l'adulte ; entre la figure de l'intégré et celle de l'exclu (Becquet, 2012). Pour autant, la notion de « jeunesse vulnérable » nous semble pour le moins ambiguë. D'un côté, comme toute notion « éponge », elle absorbe sous un même processus de construction sociale toutes les expériences, toutes les situations vécues par les jeunes, en prescrivant une solution. La voie de sortie de la vulnérabilité serait celle de l'intégration, sans qu'il soit possible de nommer le sens que prend cette intégration, ni même comment on y parvient. D'un autre côté, la lecture extensive de la vulnérabilité ferait une population vulnérable, au mieux, de l'ensemble de la jeunesse, ou, au pire, de l'ensemble des individus.

Revenir à l'idée de la jeunesse en difficulté constitue ainsi une voie, certes imparfaite, mais qui permet d'inscrire cette dernière dans le processus de catégorisation et de construction sociale d'une part, et de rendre compte de manière précise et spécifique de la situation de certains jeunes davantage marqués par des formes de souffrances et de détresse psychique et sociale, d'autre part. Elle invite aussi à s'interroger sur la description et la définition des formes de difficultés que vivent les jeunes en s'intéressant à la fois au parcours individuel, mais aussi aux conditions structurelles, familiales et institutionnelles qui ont entouré ce parcours. Ainsi, par exemple, rendre compte des difficultés scolaires des jeunes, c'est à la fois saisir l'expérience des jeunes du monde scolaire, mais aussi les limites et les blocages que l'institution scolaire produit dans le parcours des jeunes.

Cependant, force est de reconnaître que l'accroissement des difficultés des jeunes contribue aussi à diluer cette notion, à l'étendre à des situations de plus en plus nombreuses. Or, ces métamorphoses des difficultés des jeunes contribuent à redéfinir le contenu et l'horizon des politiques et des pratiques d'intervention.

L'ACCOMPAGNEMENT AU CŒUR DES POLITIQUES
ET DES PRATIQUES D'INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES
EN DIFFICULTÉ

Rendre compte de l'élargissement de la notion de jeunesse en difficulté et de l'aggravation de ces difficultés pose inéluctablement la question des réponses mises en œuvre pour y faire face.

La recomposition des politiques publiques en fonction de la question sociale (Castel et Duvoux, 2013) est largement perceptible dans le champ de la jeunesse. Si, traditionnellement, les politiques de la jeunesse se sont adressées aux jeunes en difficulté dans une logique de réadaptation, conçue tantôt avec le prisme de la délinquance, tantôt avec le prisme de la protection, les mutations sont nombreuses. Certes, les dérives sécuritaires se sont multipliées pour intervenir auprès des jeunes en difficulté. La transformation des politiques d'intervention auprès des délinquants juvéniles, la mise en œuvre de stratégies d'intervention précoce et les stratégies d'activation ont marqué l'évolution des politiques et des pratiques d'intervention par le biais du prisme du risque. Dans cette dynamique, les difficultés des jeunes sont d'abord et avant tout vécues comme des menaces pour l'ordre social ; les jeunes sont perçus comme dangereux et devant faire l'objet de mesures autoritaires et répressives en vue de leur redressement. Certes, les maisons de correction existent depuis longtemps et la conception d'une jeunesse dangereuse aussi (Bantigny, 2008 ; Peyre et Tétard, 2006). Cependant, l'orientation nouvelle des politiques vers des stratégies précoces de ciblage, de catégorisation et d'intervention construisent les difficultés avant même leur survenance et inscrivent l'action publique auprès des enfants, notamment ceux des familles défavorisées, dans une perspective préventive qui tient davantage du contrôle que de l'éducation¹ (Mucchielli, 2010).

Par ailleurs, les politiques et les pratiques d'intervention sont venues considérer les processus de singularisation en faisant de l'accompagnement des jeunes le moteur de l'intervention qui s'inscrit alors davantage dans la sollicitude. Cette nouvelle modalité d'intervention s'est développée dans différentes politiques d'intervention, en cherchant à soutenir la construction d'un projet avec le jeune. Ces modalités d'action mises en œuvre dans différents secteurs (logement, éducation, emploi, etc.) montrent, d'une part, l'importance de la transversalité et de la

1. Voir notamment le numéro hors série de la *Revue Nouvelles Pratiques sociales* sur la prévention précoce (2012) Numéro 1.

multisectorialité de l'intervention auprès des jeunes en difficulté, exigeant dès lors de penser l'accompagnement comme un outil susceptible de piloter le jeune à travers différentes expériences, situations et institutions. L'accompagnement devient, dans ce contexte, un processus de co-construction d'un chemin guidé vers l'intégration. D'autre part, l'accompagnement constitue une manière de faire face aux incertitudes, mais aussi aux blocages structurels croissants, en faisant du chemin et de la relation l'objectif de l'intervention, plutôt qu'un résultat en matière d'intégration.

Si l'étymologie de l'accompagnement renvoie à l'image de « marcher avec un compagnon » force est de constater que dans les politiques et les pratiques d'intervention, l'accompagnement s'appuie sur la co-construction d'une relation d'aide pour inviter la personne à devenir l'auteur ou l'acteur de sa vie. Cette idée forte, marquée par des intentions louables, ne doit cependant pas faire oublier que cette nouvelle grammaire de l'intervention se développe à la fois sur un fond de transformations des liens familiaux, professionnels, de voisinage et d'amitié, et sur un effritement des contenus des aides publiques.

Ainsi, l'accompagnement, panacée actuelle de l'intervention, en propulsant l'intervenant compagnon du jeune en difficulté ouvre certes des perspectives d'action, mais présente aussi de nombreux enjeux. Quel sens donner à cette nouvelle forme de proximité dans la relation d'aide ? Comment soutenir les tensions entre respect de la vie privée et intrusion « amicale », entre valorisation de l'écoute de l'Autre et mise à nu des souffrances, entre support dans le cheminement et résistances aux rapports inégalitaires ? Comment faire face à la réduction des dépenses publiques et donc à l'amoindrissement des solutions de financement ? Comment dépasser le caractère aléatoire et de plus en plus souvent optionnel de l'aide publique ? Comment éviter que l'accompagnement ne soit qu'une intervention palliative, à défaut de pouvoir proposer un réel projet d'intégration et de soutien au cheminement des jeunes en difficulté dans leur passage à l'autonomie ?

Le pari que nous souhaitons tenir ici constitue en quelque sorte un diaporama des formes d'accompagnement dans différents secteurs de l'intervention, de leurs limites et des enjeux qu'elles soulèvent. Ce regard compréhensif et critique dans l'étude des difficultés des jeunes et des interventions susceptibles de les soutenir est une occasion de considérer les tensions, voire les paradoxes, entre les dimensions structurelles et individuelles, territoriales et culturelles quant au devenir de la jeunesse en difficulté dans nos pays.

La première partie aborde la question de l'accompagnement dans les secteurs socioscolaire et socioprofessionnel. Construites autour de l'idée de l'apprentissage et de celle du projet académique ou professionnel, les logiques d'intervention fondées sur des processus d'accompagnement ont été les premières mises en œuvre pour répondre aux difficultés croissantes des jeunes dans leur accès au

marché du travail, mais aussi à la nécessité de mieux répondre aux exigences de la société du savoir. Bonvin et ses collègues montrent ainsi comment les politiques d'activation des jeunes en difficulté en Suisse ont façonné des modalités d'accompagnement de la part des différents professionnels impliqués, qui oscillent entre normativité et réelle autonomisation des jeunes. Dans leur texte, Lima et Trombert soutiennent que le non-recours des jeunes aux dispositifs d'assistance-chômage en France tient précisément à cette grammaire morale de l'accompagnement plutôt qu'à une relation d'aide inscrite dans l'accès à des droits sociaux. Cauvier et Desmarais présentent les spécificités de l'accompagnement éducatif des jeunes québécois en processus de raccrochage scolaire dans un centre d'éducation aux adultes ou dans un organisme communautaire autonome. Au Québec, Lendaro et Goyette abordent à leur tour la question de l'accompagnement en matière d'insertion socioprofessionnelle des jeunes immigrants, en montrant qu'au-delà des liens établis par les intervenants, l'accompagnement exige des mécanismes de coordination et des cadres intersectoriels et interinstitutionnels pour soutenir une continuité dans les services offerts. Picard, Kamanzi et Labrosse montrent comment des inégalités sociales et scolaires importantes traversent l'entrée aux études collégiales québécoises et induisent des différenciations dans les parcours d'intégration des jeunes.

La deuxième partie est consacrée à l'accompagnement socioculturel et sociopolitique des jeunes dans les quartiers. Marlière montre comment les difficultés économiques et sociales ainsi que les discriminations et ségrégations que subissent les jeunes des cités conduisent à l'émergence d'un sentiment d'injustice largement partagé. Becquet, quant à elle, s'intéresse au fonctionnement du service civique, notamment à la manière dont celui-ci prend en compte la catégorie «jeunes des quartiers défavorisés». À partir d'une enquête de terrain d'envergure, elle met en évidence les processus de ciblage des jeunes engagés dans ce dispositif. Bonnery et Renard, pour leur part, analysent le fonctionnement des dispositifs mis en place dans le cadre de partenariats entre l'Éducation nationale, des collectivités territoriales, des associations d'éducation populaire, au gré de politiques de «lutte contre le décrochage scolaire» ou de «programmes de réussite éducative». Ils s'interrogent sur la portée effective de ces activités pédagogiques de détour qui tendent à masquer les inégalités sociales et scolaires.

La troisième partie est dédiée à l'accompagnement socioclinique des jeunes de la rue ou en institution. Muniglia et Rothé explorent la façon dont le caractère faiblement protecteur de la solidarité publique pour les jeunes français entre 16 et 25 ans induit une interdépendance forte entre la négociation des identités individuelles et le rapport développé par ces derniers au système d'aide. Colombo, à partir d'une recherche menée auprès de jeunes sortis de la rue au Québec, montre que l'accompagnement de la sortie de la rue ne peut faire l'impasse sur le sens que les jeunes accordent à la relation d'aide, en fonction

des attentes de reconnaissance qu'ils ont. Elle propose de lire les enjeux qui se jouent aussi bien dans la demande que dans la non-demande d'aide sous leurs différentes formes, à la lumière des trajectoires spécifiques des jeunes. Fontaine, pour sa part, s'intéresse à la manière dont les pratiques d'action communautaire en travail de rue permettent d'explorer la vie sociale et intime des jeunes puis de mettre en œuvre un accompagnement modulé à leurs préoccupations et aspirations suivant les aléas de leur vie quotidienne et de leurs enjeux existentiels et sociaux. L'objectif de MacDonald est assez différent : l'auteure contribue à la compréhension de la notion de risque concernant un groupe lui-même dépeint comme « à risque » et évoluant dans un monde et une phase de vie définis comme incertains. Enfin, Dupont analyse les modes de prises en charge proposées aux jeunes placés dans les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques. Il met au jour les normes qui président au suivi d'une population considérée comme socialement et juridiquement à risque.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BANTIGNY, Ludivine. 2007. « De l'usage du blouson noir. Invention médiatique et utilisation politique du phénomène des "blousons noirs" (1959-1962) », dans Marwan MOHAMMED et Laurent MUCCHIELLI (dir.), *Les bandes de jeunes. Des "blousons noirs" à nos jours*. Paris, La Découverte : 19-38.
- BECQUET, Valérie. 2012. « Les "jeunes vulnérables" : essai de définition », *Agora Débats/jeunesses*, 62 : 51-64.
- GALLAND, Olivier. 2004. *Sociologie de la jeunesse*. Paris, Armand Colin.
- LONCLE, Patricia. 2012. « Recherche et politiques de jeunesse : quels apports pour la décision et la pratique ? ». Discours inaugural de la Chaire de recherche sur la jeunesse, novembre, <http://www.ehesp.fr/2012/12/04/inauguration-de-la-chaire-recherche-jeunesse/>
- MUCCHIELLI, Laurent. 2010. « L'évolution de la délinquance des mineurs, données statistiques et interprétation générale », *Agora Débats/jeunesses*, 54 : 87-102.
- PEYRE, Vincent et Françoise TETARD. 2006. *Des éducateurs dans la rue : histoire de la prévention spécialisée*. Paris, Lavoisier.
- THOMAS, H. 2010. *Les vulnérables : la démocratie contre les pauvres*. Paris, Éditions du Croquant.
- VAN DE VELDE, Cécile. 2008. *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris, Presses universitaires de France.
- WALTHER, Andreas. 2006. "Regimes of Youth Transition, Choice, Flexibility and Security in Young People's Experiences Across Different European Contexts", *Young* 14,2 : 119-139.